

PROTECT TAGS



PROTECTION HYDROFUGE, OLÉOFUGE, ANTIAFFICHES, ANTIGRAFFITIS

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Type mono-composant, prêt à l'emploi | <input checked="" type="checkbox"/> Non inflammable |
| <input checked="" type="checkbox"/> Sans paraffine ou substances grasses | <input checked="" type="checkbox"/> Ne modifie pas l'aspect initial des supports |
| <input checked="" type="checkbox"/> Protection translucide | <input checked="" type="checkbox"/> Protection sacrificielle |

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE	: Liquide limpide.
MASSE VOLUMIQUE	: 1015 g/l +/- 20 g/l.
ASPECT	: Incolore (laisse après application, un film mince translucide)
REACTION CHIMIQUE	: Pratiquement neutre.
pH PUR	: 5 environ.
POINT D'ECLAIR	: > 100°C.
POUVOIR COUVRANT MOYEN	: Selon porosité et pouvoir absorbant du support de 30 à 150 g/couche/m ² .
TEMPS de SECHAGE	: à 20°C : 20 à 30 minutes.
INTERVALLE entre 2 couches	: de 20 à 30 minutes selon température et hygrométrie ambiante

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Exempt de dérivés chlorés ou autres halogénés, CFC, toluène, xylène, benzène ou autres solvants aromatiques ou non. Ne dégage pas d'odeurs ou de vapeurs nocives.

Protecteur anti-salissures translucide des matériaux peu poreux, présentant une bonne résistance aux ambiances et agressions extérieures, pluies de caractère alcalines ou acides.

Pratiquement non visible même sur des surfaces lisses ou peintes, ne donne pas un aspect mouillé.

Apporte à la surface des matériaux traités :

- un caractère hydrophobe en surface, évite le dépôt et l'incrustation en profondeur de salissures et souillures véhiculées par l'eau et le vent.
- un caractère oléophobe en surface, facilite ultérieurement l'enlèvement des souillures grasses à base d'huiles ou de graisses d'origines diverses.
- un caractère anti-tache, anti-adhérent des affiches et anti-graffitis: limite ainsi l'effet buvard, l'imprégnation des taches, l'adhérence des colles et l'imprégnation des graffitis en profondeur, peintures, feutres, marqueurs, réduit le risque de conserver après nettoyage un spectre indélébile incrusté.

Permet d'apporter une fonction protectrice sur supports verticaux de faible porosité tels que enduits, boiseries, surfaces peintes de façades, murs, couloirs en intérieur ou extérieur, panneaux lisses, panneaux d'affichages,...

Utilisé par le service d'entretien, de maintenance dans les collectivités, municipalités, services publics pour la protection des surfaces peu poreuses aux abords des universités, lycées, collèges, statues des monuments, bancs des jardins publics, etc...



MODES ET DOSES D'EMPLOI

Bien mélanger si nécessaire avant application.

Effectuer au préalable un test de compatibilité avec le support à protéger.

Appliquer sur supports propres et secs préalablement dépoussiérés.

Appliquer le produit à l'état pur à la brosse, au pinceau ou à l'aide d'un applicateur approprié.

Selon nature et porosité du support, appliquer de 1 à 3 couches croisées.

NOTA : pour l'effacement de tags, marqueurs, feutres, utiliser une solution de nettoyage en phase aqueuse (HYDRO DEG - 0716) et une brosse à poils souples. Appliquer sur les graffitis à l'aide d'un pinceau en commençant le travail d'effacement de la périphérie du tag vers son centre. Eviter toute dispersion du graffiti lors du nettoyage en essuyant au fur et à mesure avec un chiffon. Après le nettoyage terminal, procéder à une nouvelle application de protecteur afin de reconstituer une couche protectrice uniforme sur la surface nettoyée.

Possibilité également de procéder à l'effacement du graffiti à l'aide d'un nettoyeur à eau haute pression.

Nettoyer le matériel avec de l'eau.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'une association de résines de polymères de synthèse de haute stabilité en hydrodispersion.

RECOMMANDATIONS

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n° 790/2009).

Utilisations réservées aux professionnels

Ne pas laisser à la portée des enfants.
Eviter le contact avec les yeux, la peau.
Refermer l'emballage après utilisation.
Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



Angle des rues Simonin et Claude
B.P. 1769 - 98845 NOUMEA
Tél / Fax: 26 36 76
E-mail : t-pac@t-pac.nc
NOUVELLE CALEDONIE

**MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS • DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE
SOLUTIONS ANTI-POLLUTION MARITIME ET TERRESTRE**

Ref. 2522
Révision n° 4
216306 HJ